



Mon ex-femme a changé l'es semaine de garde alternée sans me cons

Par Chamalow0909

Bonjour, comme indiqué dans l'objet, je suis privé de mon fils de 14ans depuis le 3/01/2021.nous avons une garde alterné suite à un divorce par consentement mutuel en passant par avocat puis notaire. Au sujet de la garde, il est juste mentionné garde alternée, en semaine du mardi au mercredi, pour les petites vacances livre au choix mais en consultation avec l'autre parent idem pour les grandes vacances, mais mon ex-femme invente ses propres règles exemples, année impaire c'est la mère qui choisi, ça marche quand ça l'arrange, mais en 2020 je n'ai pas eu mon mot à dire non plus , c'est du harcèlement sur les dates... la dernier conflit elle a décidé de changer l'ordre des semaines, sous prétexte qu'il y a 53 semaine en 2020 et que la première semaine de 2021 est impaire !!!! Toutes les semaine 01 sont impaire !!!! J'ai donc posé une main courante pour non présentation de l'enfant, j'ai besoin de conseil , je compte déposer plainte mais je connais les conséquences, et j'ai peur que mes enfants ne comprennent pas car ils sont totalement sous l'emprise de leur mère merci